

Diagnostic d'accessibilité

Evaluation des ouvrages aménagés

Introduction

Suite à la formation donnée par Handicap International en Juillet 2009 dans le cadre de l'approche Equité et Inclusion, WaterAid à Madagascar et ses partenaires ont amélioré leur prise de conscience sur les différentes situations de handicap. Cette formation a permis également l'utilisation des termes appropriés et la rectification des plans des ouvrages d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

Historique

L'**accessibilité** est l'ensemble des mesures prises pour une adaptation et un aménagement de l'espace et des infrastructures destinées à en faciliter l'accès aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.

Sur la base des plans des ouvrages remis par Handicap International, le Noyau Technique – composé par les ingénieurs et les techniciens de WaterAid et des partenaires – a apporté les rectifications pour inclure les normes d'accessibilité aux plans types des ouvrages de WaterAid à Madagascar. Chaque partenaire a ensuite utilisé ces nouveaux plans pour construire les infrastructures publiques accessibles.

Pour renforcer l'apprentissage et en préparation des audits techniques de validation et de transfert de gestion aux bénéficiaires, un diagnostic des infrastructures construits durant cette année 2009-2010 a été organisé pour évaluer la qualité des aménagements effectués par rapport à leur accessibilité.

Méthodologie

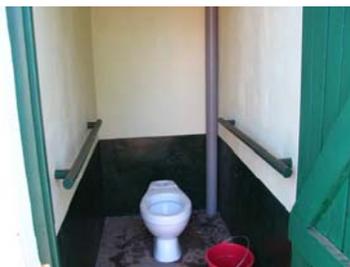
Sous l'encadrement du responsable de l'accessibilité de Handicap International, 20 techniciens des partenaires, 2 techniciens du projet WSUP et l'équipe Programme et Projet de WaterAid à Madagascar ont participé à ce diagnostic, avec l'appui du Collectif des Personnes Handicapées (COPH). Les 2 personnes du COPH testaient à tour de rôle l'utilisation des ouvrages et partageaient leurs constatations quant à l'accessibilité.



Jean Claude, un mal voyant, teste les premiers aménagements pour faciliter l'accès à la borne fontaine. L'absence de borne de guidage à l'entrée amène sa femme à l'aider.



Andry, à mobilité réduite, a eu aussi des difficultés à accéder dues à 2 facteurs non respectés : une rampe à forte pente et l'ouverture extérieure des portes.



Dans un compartiment aménagé de la latrine scolaire, Andry est obligée de faire un transfert frontal du fauteuil vers le siège à cause de l'exiguïté du compartiment. Elle constate aussi une hauteur trop élevée des barres d'appuis.



A gauche : Les aspects techniques de l'urinoir des garçons sont conformes

A droite : Beaucoup de rectifications sont à apporter pour le compartiment douche : largeur du compartiment et de la porte, ouverture intérieure de la porte, hauteur des barres d'appui et tout autour pour servir aussi de guidage, robinet au quart de tour, porte serviette et savonnets, sol antidérapant.

A leur tour, les techniciens restituaient les difficultés lors des constructions et discutaient des alternatives pour les améliorations techniques avec les conseils de Handicap International.

Principaux résultats

- Lacunes dans le respect et la compréhension des détails des normes techniques d'accessibilité engendrant des rectifications des ouvrages et des coûts additionnels ;
- Finalisation de la mise en accessibilité : plans types détaillés accompagnés de descriptions techniques claires ;
- Reconnaissance positive de l'initiative d'accessibilité par les bénéficiaires ;
- Prise de conscience par les techniciens et les bénéficiaires que nous vivons tous des situations de vulnérabilité à des moments de notre vie (diarrhée, foulure, grossesse pour les femmes, ...) et à ces moments là, nous profitons du confort et de l'aisance d'utilisation des infrastructures accessibles ;

Recommandations,

- La mise en accessibilité d'un ouvrage ne donne qu'un coût additionnel de 5% à 8% si l'accessibilité est prise en compte dès la conception
- Rendre accessible un ouvrage ne se limite pas seulement à exécuter le plan, mais aussi à chercher comment adapter l'ouvrage accessible à l'environnement disponible : surface, relief, type de sol, orientation spatiale de l'ouvrage.



WaterAid transforme des vies en améliorant l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les communautés les plus pauvres du monde.

Nous travaillons avec des partenaires et nous influençons les décideurs pour maximiser notre impact.

WaterAid à Madagascar
Lot IVR 19 Bis, Rue Lénine, Antanimena,
BP 6082,
Antananarivo 101, Madagascar
Tél : 261 20 22 303 74 - 22 627 72 - 22 357 42
Fax : 261 20 22 353 69; www.wateraid.org